



FEUILLET DE CLOTURE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026
--

Le Conseil Municipal a été convoqué vendredi 26 juin 2026.

L'affichage a été effectué vendredi 26 juin 2026.

Le six juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de **Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.**

Étaient présents :

Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Monsieur BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, Monsieur LELEU Pascal, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, Monsieur CHAPUS Benoît-Joseph, Monsieur LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE Yolen, Madame SATGÉ Daphné, Monsieur LENNE Frédéric, Madame L'HOMME Céline, Madame BOUTOULE Émilie, Monsieur ESNAULT Jean-François, Monsieur CARTEYRON Étienne, Monsieur ROTA Alexis

Pouvoir :

Madame PEETERS Stéphanie donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline

Absente excusée : Madame BLIMON Rachel

Absent : Monsieur LANSARD RUIZ Pierre

Madame L'HOMME Céline a été élue Secrétaire de séance.

Le quorum a été atteint.



Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2026/58	Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal	Adoptée à l'unanimité
2026/59	Fixation des tarifs de la restauration scolaire : renouvellement de l'adhésion au dispositif « Cantines à 1 € » et fixation des tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir	Adoptée à l'unanimité
2026/60	Location d'un terrain communal pour l'installation d'un pylône destiné aux télécommunications	Adoptée avec 14 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 abstention
2026/61	Convention relative à la pose d'un récepteur de télérelève des compteurs d'eau avec le SIAEPA d'Arveyres	Adoptée avec 16 voix POUR et 1 abstention
2026/62	Désignation du cabinet d'avocats FONTAINE AARPI pour deux affaires	Adoptée à l'unanimité
2026/63	Contrat de location et de maintenance pour les photocopieurs avec la société ALLOCOPIEURS	Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Génissac, le 8 juillet 2026

Le Maire,



Émeline BOURDAT BRISSEAU

La Secrétaire de séance,

Céline L'HOMME

